

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band: 78 (1990)
Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entre nous soit dit 4
Perles-mêle

Suisse actuelles 5
*Affaire Kopp : faible femme
ou femme faible ?*

Dossier 8
*Avec ou sans voile,
les musulmanes*

Monde 15
*Josette Boegli,
ou le sens de la vie*

Témoignage 16
Le massacre de Montréal

Société 17
*Mère et travailleuse,
la quadrature du cercle*
*Les bébés,
grands communicateurs*

Féminisme 20
8 mars
Demandez le programme !

Cantons actuelles 21

Cultur... elles 22
*Entre purgatoire
et inquisition*

Courrier 23

Campagne 24
La dette ou la vie

Photo de couverture :
Laurence Déonna

Sérier les injustices



Se poser trop de questions peut déboucher sur une fâcheuse paralysie. Moi, par exemple, aujourd'hui, à l'heure d'écrire cet éditto, j'ai failli planter là mon traitement de texte et m'en aller au cinéma. Je contempiais le sommaire de ce numéro, et je me demandais, excusez du peu, si la catégorie de la « cause des femmes », à laquelle ce journal prétend se référer, est une catégorie réelle. Qu'y a-t-il de commun entre les problèmes lancinants que pose la garde des enfants des travailleuses moins favorisées (cf. p. 17) et ceux liés à l'échec politique d'une grande bourgeoise de Zurich (cf. p. 5 et 6) ? Et est-ce la même lectrice, celle qui se révolte contre l'injustice dont sont victimes les mères qui travaillent pour un maigre salaire, et celle qui se sent flouée par la chute déshonorante de la première conseillère fédérale ?

Diversité des préoccupations à l'intérieur d'une même société, selon la position qu'on y occupe, selon les ressources dont on y dispose, selon la sensibilité qu'on y a développée. Mais aussi diversité des combats d'une société à l'autre : Brigitte Mantilleri écrit à juste titre, en guise d'introduction à notre dossier sur les femmes musulmanes (cf. p. 8 à 14), que la violence institutionnelle de la loi islamique à l'encontre des femmes a son pendant dans la violence interpersonnelle que subissent beaucoup d'Occidentales. Il n'en reste pas moins que, pour une Pakistanaise et pour une Suisse, la réalité quotidienne est différente, les buts et les stratégies sont différents.

Le discours féministe – et « Femmes Suisses » y a sa part – souligne volontiers l'origine commune des difficultés de tous ordres que les femmes ont à affronter en tant que femmes, par-delà les classes sociales, les fossés culturels et les frontières. L'idée de base est que la discrimination est une constante des relations hommes-femmes dans tous les domaines, dans tous les milieux et sous toutes les latitudes. Cette idée est malheureusement juste et permet de comprendre à la fois pourquoi l'affaire Kopp, soit la faillite d'une femme qui n'était pas à la hauteur, a pu être ressentie comme un coup d'arrêt à l'accès des femmes au pouvoir politique, et pourquoi, dans un tout autre registre, le monde du travail pénalise d'autant plus cruellement les mères qu'elles ont besoin de gagner leur vie. Elle permet aussi de trouver d'édifiantes similitudes entre un employé de Liestal qui bat sa femme et un mollah iranien.

La « cause des femmes », donc, est bel et bien une catégorie réelle (ouf, j'ai bien fait de ne pas aller au cinéma !). Mais pour qu'elle reste une cause crédible, il faut savoir nuancer les analyses, sérier les injustices, ordonner les priorités, sans verser dans les litanies incantatoires d'un universalisme rassurant. Il faut dire que l'iniquité des lois islamiques n'a pas d'équivalent dans nos démocraties. Et il faut dire aussi que l'obtention de conditions de vie décentes pour toutes les mères est une urgence plus pressante que l'augmentation du nombre des femmes dans les hautes sphères politiques, surtout quand on n'a pas de garantie qu'elles feront un meilleur usage que les hommes du pouvoir. Il faut combattre toutes les formes de la misogynie, mais sans les mettre toutes dans le même panier.

Silvia Ricci Lempen 3